

faut compter.

L'alliance atlantique maintient sa force et sa solidarité mais, comme en témoignent les lents mais encourageants progrès réalisés vers une Conférence Est-Ouest sur la coopération et la sécurité en Europe, elle a changé d'orientation, passant de la confrontation à la négociation.

En Europe, les six nations qui forment le Marché commun deviendront bientôt les Dix - l'Europe des Dix. L'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun est un événement de la plus haute portée pour le commerce mondial, pour les rapports de puissance dans le monde et, chose non moins importante à notre point de vue, pour le Canada.

Les Nations Unies sont maintenant bien avancées dans la voie de l'universalité, avec l'admission de Pékin au siège de la Chine à l'Assemblée et au Conseil de sécurité, événement en vue duquel le Canada a joué un rôle utile. Nous voyons déjà se manifester un renouveau d'intérêt à l'égard de l'Organisation, qui avait reculé en tant que force politique tout en poursuivant son travail fondamental pour le développement du droit international et dans le vaste domaine des rapports sociaux et économiques.

Ce résumé d'histoire, ce catalogue des changements intervenus, ne saurait apporter un tableau exhaustif. On ne peut toutefois s'arrêter là sans mentionner l'essor extraordinaire du Japon, devenu une grande puissance économique et politique qui a les moyens de devenir une grande puissance militaire. Ce fait est riche de conséquences pour le Canada.

La clé de tous ces changements est le dégel, lent mais progressif, qui a suivi la guerre froide. Loin de rester serrées ensemble comme au temps des échanges de menaces entre les superpuissances et de la peur d'une catastrophe possible, les nations de l'Est et de l'Ouest regardent autour d'elles et étendent leurs contacts, tant à l'intérieur de leurs groupes qu'au delà de l'océan.

Les visites effectuées l'an dernier par le Premier ministre en URSS et par M. Kossyguine au Canada, et le Protocole relatif aux consultations signé à Moscou sont les signes les plus évidents de l'apport canadien au relâchement des tensions Est-Ouest. L'"Ostpolitik" de M. Willy Brandt, chancelier de la République fédérale d'Allemagne, lui a permis, avec l'appui de ses alliés de l'OTAN, de faire des progrès considérables vers un règlement du statut de Berlin, pierre d'achoppement, depuis une génération, dans la recherche d'une détente Est-Ouest. Il est maintenant possible d'envisager, entre la République